N° 663 du Mercredi 29 Avril 2026 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1 € Hebdomadaire Togolais d'Information

Pour que l'Indépendance rime avec Progrès Social

FAURE GNASSINGBE VEUT «PROTÉGER, RASSEMBLER ET TRANSFORMER»

P.2

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 663 du 29 Avril 2026

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

27 Avril 1960 66 ANS DU TOGO 27 Avril 2026

AMU-INAM

LA DIGITALISATION DES SERVICES ET LA CARTE À PUCE OFFICIELLEMENT LANCÉES

P.8

BIASHARA AFRIKA 2026

P.10

LOMÉ EN PREMIÈRE LIGNE POUR RELANCER LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale

P.7

LE TOGO RENFORCE SES PARTENARIATS ET ANTICIPE LES CRISES

Centrale solaire de Dalouak :

LE GOUVERNEUR ATCHA-DÉDJI CONSTATE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ESTIMÉ À 35%

P.8

Jean-Noël Barrot au Togo

UNE VISITE STRATEGIQUE POUR RENFORCER LA COOPERATION FRANCO-TOGOLAISE

P.4

Le Président de la République Jean-Lucien Savi de Tové élevé au rang de Grand-Croix de l'Ordre du Mono

P.3

UNE ETAPE INSTITUTIONNELLE IMPORTANTE

66 Ans du Togo :

Pour que l'Indépendance rime avec Progrès Social
FAURE GNASSINGBE VEUT «PROTÉGER, RASSEMBLER ET TRANSFORMER»

L'indépendance doit «améliorer la vie quotidienne». C'est le cap social fixé par Faure Essozimna Gnassingbé ce 27 avril 2026, lors de la commémoration du 66e anniversaire de la souveraineté du Togo. Dans son discours à la Nation, le Président du Conseil a décliné sa feuille de route 2026-2032 autour du triptyque Protéger, Rassembler, Transformer. «Protéger» les fondations en assurant l'accès aux services de base ; «Rassembler» le territoire et la population en combattant les inégalités et la pauvreté ; «Transformer» l'économie pour que «chaque formation mène à un emploi décent et durable». Trois exigences présentées comme «un tout au service de notre population» pour donner un contenu concret à la souveraineté.
Nous reprenons pour nos lecteurs l'intégralité de ce discours historique :

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRESIDENT DU CONSEIL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE, A L'OCCASION DU 66EME ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

Lomé, le 27 avril 2026

Togolaises, Togolais.

En ce 27 avril, notre Nation se rassemble. Elle se souvient. Elle honore. Elle célèbre. Elle célèbre un moment fondateur. Un moment de courage. Un moment de dignité. L'indépendance du Togo.
Il y a 66 ans, le Togo faisait un choix décisif. Le choix de la liberté. Le choix de la souveraineté. Le choix de la dignité. Ce fût un combat porté par des femmes et des hommes déterminés. Un combat pour la maîtrise de leur destin. Un combat pour notre avenir.
Aujourd'hui, au-delà du souvenir et de la célébration de ce combat, nous devons aussi nous en inspirer pour regarder devant nous. Car l'indépendance n'est pas un héritage. C'est une responsabilité. Une responsabilité vis-à-vis de notre histoire. Une responsabilité vis-à-vis de notre présent. Et surtout, une responsabilité vis-à-vis de notre avenir.
Dans un monde plus incertain, plus instable, plus exigeant, les défis sont nombreux : sommes-nous capables de faire vivre cette indépendance ? Sommes-nous capables de la renforcer ? Sommes-nous capables de la traduire en progrès concret pour chaque Togolaise et chaque Togolais ?

C'est à ces questions que nous devons répondre. Et c'est dans cet esprit que je voudrais partager avec vous cinq convictions essentielles pour notre avenir collectif.
Mon premier message est que l'indépendance n'est pas un acquis. C'est une responsabilité permanente. L'indépendance ne se résume pas à une date. Elle ne se résume pas à un symbole. Elle est une exigence de tous les jours.
Être indépendant aujourd'hui, ce n'est pas seulement être souverain en droit. C'est se donner les moyens d'agir concrètement. C'est être capable de décider par nous-mêmes, de produire par nous-mêmes, de protéger notre pays et notre population, et enfin de maîtriser notre destin collectif.
L'indépendance réelle, elle se mesure. Elle se mesure à la solidité de nos institutions, à la vitalité de notre économie et à la cohésion de notre société. Elle se mesure à notre capacité à faire des choix et à les assumer.
C'est cette indépendance-là que nous devons continuer à construire. Une indépendance concrète. Une indépendance exigeante. Une indépendance responsable. Une indépendance qui ne se proclame pas, mais qui se démontre tous les jours.
Mon deuxième message est que, dans le monde d'aujourd'hui, la souveraineté et la résilience sont des conditions de notre indépendance.Le monde a changé. Il est plus incertain, plus fragmenté et aussi plus dangereux.
Dans notre région, les défis sécuritaires persistent. Au niveau mondial, les tensions se multiplient. Les équilibres se fragilisent. Les financements deviennent plus rares. Dans ce contexte, nous devons être lucides. Nous devons être surtout solides.
La souveraineté n'est plus un principe abstrait. Elle est une nécessité. Elle signifie réduire nos dépendances, sécuriser ce qui est essentiel, être en mesure de faire face aux chocs. La souveraineté ne signifie pas se fermer. Elle ne signifie pas s'isoler. Au contraire. Elle suppose d'être ouverts. Mais d'être ouverts avec lucidité. Elle suppose des partenariats équilibrés, une diplomatie active et un engagement régional fort.

Mon troisième message est que pour célébrer l'indépendance, il faut d'abord répondre aux attentes de la population.

L'indépendance ne prend tout son sens que si elle améliore la vie quotidienne.Les attentes de nos concitoyens sont connues. Elles sont légitimes. Elles concernent l'emploi, en particulier pour les jeunes. Elles concernent l'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation. Elles concernent aussi les conditions de vie et la dignité. Elles concernent aussi l'équité entre les territoires et entre les populations.
Face à ces attentes, la responsabilité de l'État est claire. Apporter des réponses concrètes. Des résultats. Pas des promesses. Des actions visibles. Et c'est dans cet esprit que le Gouvernement agit. Et c'est dans cet esprit que nous préparons aujourd'hui la prochaine étape de notre action collective.
Mon quatrième message concerne cette prochaine étape : pour consolider notre indépendance, nous devons préparer l'avenir.

C'est tout l'enjeu de notre feuille de route pour les 6 prochaines années. Cette feuille de route s'inscrit dans la continuité de nos efforts. Nous avons engagé des réformes. Nous avons obtenu des résultats. Nous avons posé des bases.Nous devons maintenant aller beaucoup plus loin avec plus de discipline, plus de clarté mais plus d'impact. Cette nouvelle étape repose sur trois exigences qui s'imposent à l'action du Gouvernement.
Ces trois exigences, je les ai déjà présentées devant vous, dans mon discours de fin d'année : Protéger, Rassembler, Transformer. Ce ne sont pas des slogans. Ce ne sont pas juste des mots. Ce sont véritablement les principes qui guideront l'action du Gouvernement dans les années à venir. Des principes concrets, des principes opérationnels, des principes qui vont se traduire dans votre vie quotidienne. C'est pourquoi je veux prendre un moment pour revenir sur leur sens.
Protéger c'est d'abord sécuriser les fondations de la République. Protéger notre territoire, c'est garantir la paix et la sécurité. C'est assurer la présence de l'État partout, y compris dans les zones les plus exposées notamment au Nord de notre pays.

Protéger notre population, c'est garantir aussi les conditions d'une vie digne. C'est faire en sorte qu'un village ait accès à l'eau, qu'un quartier ait de l'électricité, qu'une famille puisse se soigner, qu'un enfant puisse aller à l'école.
Protéger notre pays enfin, c'est aussi préparer l'avenir, c'est être capable de faire face aux chocs notamment climatiques, c'est réduire nos dépendances, c'est s'assurer que nous avons les réserves de nourriture, d'eau, d'énergie dont nous avons besoin.

Protéger, c'est donc le socle fondamental sans lequel aucune autre politique publique ne peut tenir.

Rassembler : Rassembler, c'est assurer notre cohésion nationale.C'est rassembler notre territoire et réduire les inégalités entre régions. C'est faire en sorte que le développement soit mieux réparti. C'est donner aux collectivités les moyens d'agir.
Rassembler notre population, c'est ensuite lutter contre la pauvreté et contre les inégalités. C'est permettre à chacun de trouver sa place dans la société.
Rassembler notre pays, c'est aussi renforcer le lien entre l'État et les citoyens, par le dialogue et la transparence. C'est construire la confiance dans des institutions efficaces et dans une justice fiable.

Rassembler, c'est donc garantir l'équilibre.

Transformer enfin, c'est changer durablement notre économie.C'est transformer notre territoire et moderniser notre agriculture. Produire mieux, transformer localement et créer plus de valeur ici pour nos concitoyens.
Transformer, c'est aussi investir dans les bonnes compétences pour notre population. C'est former nos jeunes aux métiers dont notre économie a besoin et faire grandir les talents. C'est faire en sorte que chaque formation mène à un emploi décent et durable dans l'agriculture, dans l'industrie et dans les services.

Transformer notre pays enfin, c'est aussi renforcer nos infrastructures logistiques et notre capacité industrielle. Des routes qui relient nos marchés entre eux, et qui permettent d'acheminer nos productions vers les marchés de nos voisins. Un port performant qui facilite les échanges dans l'ensemble de la sous-région. Des zones industrielles où nos entreprises peuvent investir, produire, se développer. C'est faire en sorte que davantage de richesses soient produites ici, au Togo.

Transformer, c'est donc la dynamique. Protéger. Rassembler. Transformer. Un socle, un équilibre, une dynamique. Ces trois exigences forment un tout au service de notre population, de notre territoire, de notre pays.
Pour finir, mon cinquième et dernier message est que l'avenir du Togo se construira avec tous les Togolais. Une stratégie, aussi bonne soit-elle, ne réussit pas seule. Elle ne réussit que si elle est portée, partagée, appropriée. La Ve République nous engage à changer notre manière de faire. Je souhaite une action publique plus ouverte, plus concertée, plus responsable.
Dans les prochaines semaines, une phase d'échanges sera engagée, avec les institutions, avec le secteur privé, avec la société civile, avec nos partenaires, pour enrichir la réflexion du gouvernement autour de l'élaboration de cette feuille de route. Pour la partager. Pour la parfaire. Pour la faire vivre. Car cette stratégie ne peut réussir que si elle vous appartient à tous.

Mes chers compatriotes,

L'indépendance n'est pas un souvenir. C'est un projet. Un projet exigeant. Un projet collectif. Un projet pour l'avenir. Un projet qui nous oblige aussi mais surtout qui nous rassemble.

C'est ensemble que nous devons continuer à construire un Togo plus souverain, plus résilient, plus juste, et plus prospère.

Que Dieu bénisse notre pays le Togo.

Vive la République.

Vive le Togo.

Le Président de la République Jean-Lucien Savi de Tové élevé au rang de Grand-Croix de l'Ordre du Mono

UNE ETAPE INSTITUTIONNELLE IMPORTANTE

Dans une atmosphère solennelle et devant un parterre de personnalités politiques, diplomatiques et traditionnelles, le Président de la République, Jean-Lucien Savi de Tové, a été élevé, le 26 avril 2026, à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre du Mono. L'acte a été posé par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Grand Chancelier de l'Ordre, à l'occasion des célébrations du 66e anniversaire de l'indépendance du Togo.

Une cérémonie empreinte de solennité

La salle vibrait d'émotion lorsque le Président du Conseil a remis l'insigne au Chef de l'État. Les applaudissements nourris ont marqué la reconnaissance d'un geste qui, au-delà de l'apparat, consacre une étape institutionnelle importante. « C'est un moment historique qui illustre la continuité de nos institutions », a confié un diplomate présent à la cérémonie.

Un chef traditionnel, invité à l'événement, a ajouté : « Cette distinction rappelle que nos symboles nationaux ne sont pas que des ornements, mais des repères de stabilité et de légitimité. »

Les fondements constitutionnels

Cette élévation n'est pas qu'un honneur. Elle répond à une exigence juridique et protocolaire. En tant que Grand Chancelier, Faure Gnassingbé avait le devoir d'élever le Président de la République afin que celui-ci puisse exercer pleinement ses prérogatives, notamment celle de décerner à son tour les décorations nationales.

La Constitution de la Ve République éclaire cette répartition des rôles. Selon l'Article 50 : Le Président du Conseil est Chef du gouvernement, Chef suprême des armées et véritable détenteur des prérogatives exécutives. Il est le maître des ordres nationaux et des distinctions honorifiques. Une autre disposition constitutionnelle, l'Article 40 indique clairement que le Président de la République est le Chef de l'État, symbole de l'unité nationale. Et l'article 42 de préciser qu'il peut décerner des décorations, mais celles-ci revêtent une portée essentiellement symbolique.

Symbolique contre réalité juridique

Ainsi, les distinctions accordées par le Président du Conseil sont des hautes décorations honorifiques, dotées de statut et de prestige officiels. Celles du Président de la République, en revanche, relèvent davantage de la reconnaissance morale et symbolique.

Un membre du gouvernement, interrogé à la sortie de la cérémonie, a résumé : « Le Président du Conseil détient la force juridique des distinctions, mais le Président de la République incarne leur valeur morale. Ensemble, ils donnent sens à nos institutions. »

Une étape dans la consolidation des institutions

Pour les analystes, cette cérémonie illustre la complémentarité des deux figures de l'exécutif : le Président du Conseil, détenteur du pouvoir effectif, et le Président de la République, garant de l'unité nationale. Ensemble, ils incarnent la stabilité et la continuité de l'État togolais.

« Ce geste n'est pas seulement protocolaire, il est fondateur », a conclu un universitaire invité. « Il montre que la République sait conjuguer autorité et symbole pour renforcer la cohésion nationale. »

Sécurité alimentaire :

LE NOUVEAU LABORATOIRE NATIONAL ENTRE EN SERVICE À LOMÉ

L'indépendance du pays a pris une dimension scientifique cette année. Ce jeudi 23 avril 2026, le paysage agricole togolais s'est doté d'une infrastructure de pointe avec l'ouverture officielle du Laboratoire national de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments. Le Chef de l'État Jean Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové a présidé l'événement dans la capitale, entouré des représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Désormais opérationnel, cet établissement public possède une double responsabilité. Il doit d'une part surveiller la qualité des produits mis en vente sur le marché intérieur et d'autre part accompagner les acteurs de l'agroindustrie dans leur quête de performance. Pour le Professeur Komlan Sanda qui dirige l'institution, le laboratoire agit comme un bouclier stratégique destiné à protéger le consommateur tout en sécurisant le travail des agriculteurs.

Sur le terrain, cette mission se traduit par un appui technique concret. Les agronomes et les transformateurs disposent maintenant d'un centre de référence pour valider la conformité de leurs produits. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de bouter la fraude hors du secteur et de garantir que les marchandises locales répondent aux exigences sanitaires mondiales. Cette crédibilité scientifique est le sésame indispensable pour permettre aux produits nationaux de s'imposer durablement à l'exportation.

L'infrastructure repose sur une organisation rigoureuse divisée en trois pôles spécialisés dans la microbiologie, la physico chimie et la valorisation des ressources. Déjà reconnu par une accréditation internationale, le laboratoire possède les capacités nécessaires pour détecter les contaminants lourds et certifier les apports nutritionnels des aliments. Le calendrier est déjà fixé pour la suite des opérations avec un élargissement des types d'analyses prévues dès le mois de juin prochain. L'ouverture de ce centre de contrôle illustre une ambition claire pour la santé publique. En installant la rigueur scientifique au cœur de la chaîne de production, les autorités offrent au pays un outil de souveraineté capable de transformer les standards de l'alimentation nationale.

Togo/Mécanisation agricole

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL FAURE ESSOSIMNA GNASSINGBE INAUGURE LE CENTRE RÉGIONAL DE MÉCANISATION AGRICOLE (CRMA) DE KARA

Le 24 avril 2026, le Président du Conseil, Faure Essosimna GNASSINGBE a présidé la cérémonie officielle d'inauguration du Centre Régional de Mécanisation Agricole (CRMA) de Kara. Inscrit dans le cadre de la célébration des 66 ans de l'Indépendance du Togo, ce geste solennel, en présence des autorités politiques, administratives, civiles, militaires et religieuses, marque la volonté du gouvernement togolais à faire de l'agriculture un levier socio-économique de la Nation.

D'un coût global de 15 milliards de francs CFA, ce centre d'excellence se compose d'infrastructures de stockage d'une capacité de 9 000 tonnes (engrais, semences et produits finis), d'un bloc administratif de neuf bureaux avec une salle de réunion, ainsi que d'un pôle pédagogique incluant une salle de simulation et un bâtiment d'hébergement de douze chambres. Un vaste espace est également dédié à l'apprentissage pratique. En dotant la région de Kara d'un tel outil, le Président Faure Essosimna GNASSINGBE réaffirme sa détermination à réduire la pénibilité du travail de la terre, à accroître les rendements et à garantir la souveraineté alimentaire du Togo. Ce centre est la promesse d'une agriculture de précision, où la technologie se met au service du paysan togolais. Adressant sa gratitude au Chef de l'exécutif au nom de la communauté agricole, le Ministre de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire, Antoine Lekpa GBEGBENI a souligné l'indispensabilité de ce centre dans l'amélioration des rendements et dans la croissance économique. "Véritablement marqué par votre proximité et votre grand intérêt pour la transformation structurelle du secteur agricole de notre pays, je voudrais, Excellence, vous réitérer, au nom du monde rural et agricole, nos vifs remerciements pour votre leadership éclairé ayant conduit à la mise en place effective de ce centre régional de mécanisation agricole, marquant ainsi votre ferme engagement pour la mécanisation des services agricoles afin de réduire la pénibilité du travail et améliorer la productivité dans le secteur agricole.", a-t-il affirmé. Ainsi, l'intérêt porté à l'adaptation de l'agriculture aux impératifs climatiques fait de ce secteur un cadre favorable à l'"investissement pour propulser durablement la croissance économique dans notre pays et améliorer les revenus des producteurs agricoles.", a-t-il ajouté. Par ailleurs, la décoration du Ministre, Antoine Lekpa GBEGBENI, au rang de Commandeur de de l'Ordre de mono illustre la portée stratégique du secteur agricole et la reconnaissance du Chef de l'État aux différents sacrifices menés par la communauté agricole pour l'essor de la Nation.

La mise en service de ces infrastructures, validée par la coupure du ruban et la visite des équipements par le Président du Conseil, place le curseur sur la performance. Il s'agit dès lors de moderniser l'ensemble de la chaîne de valeur agricole grâce à des outils de pointe.

L'achèvement de la première phase, consacrée à la conception et à la construction pour un montant de 2 milliards de francs CFA, ouvre désormais la voie à une seconde étape décisive. Mobilisant un investissement de 13 milliards de francs CFA, cette phase finale sera dédiée à l'équipement, à l'exploitation et à la maintenance technique du centre.

Jean KPATIKA

Jean-Noël Barrot au Togo :

UNE VISITE STRATEGIQUE POUR RENFORCER LA COOPERATION FRANCO-TOGOLAISE

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a effectué une visite officielle de deux jours au Togo. Ce déplacement, marqué par des rencontres de haut niveau, illustre la volonté de Paris et de Lomé de consolider une relation jugée stratégique dans une Afrique de l'Ouest en pleine recomposition.

Une audience avec Faure Gnassingbé

Jeudi, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu le chef de la diplomatie française. Les discussions ont porté sur les investissements, les projets soutenus par l'Agence française de développement (AFD) et les opportunités dans les secteurs productifs. « J'ai eu l'honneur d'être reçu par le Président du Conseil, qui m'a réservé un accueil chaleureux. Nous avons abordé la diversité, la densité et l'ancienneté des relations de coopération bilatérale », a déclaré Jean-Noël Barrot, soulignant l'ambition commune portée par Emmanuel Macron et Faure Gnassingbé.

Une séance de travail fructueuse avec Robert Dussey

Vendredi, le ministre français a rencontré son homologue togolais, Robert Dussey. Les deux chefs de la diplomatie ont examiné des questions d'intérêt commun, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. « Nos échanges ont permis d'examiner des dossiers essentiels, et je peux dire que la séance a été très fructueuse », a affirmé Robert Dussey.

Les discussions ont notamment porté sur la sécurité régionale, avec un focus sur le Sahel et la région des Grands Lacs. Le Togo, reconnu pour son rôle actif en matière de médiation et de dialogue, a réaffirmé sa posture diplomatique équilibrée et ouverte à la diversification des partenariats.

Des enjeux économiques et géopolitiques

Au-delà des questions sécuritaires, la coopération économique a occupé une place centrale. Le Togo cherche à renforcer son attractivité, notamment grâce aux corridors commerciaux vers les pays sahéliens, qui consolident le rôle du port de Lomé comme hub régional. « Le Togo est un partenaire clé pour la France en Afrique de l'Ouest. Sa position géoéconomique et son rôle diplomatique en font un interlocuteur incontournable », a confié un conseiller diplomatique français.

Une visite inscrite dans un calendrier stratégique

Cette visite intervient à quelques semaines du sommet Africa Forward, prévu en mai 2026 à Nairobi, où le Togo compte affirmer sa présence sur les questions d'innovation et de croissance. Jean-Noël Barrot a également prévu des visites de terrain pour constater l'impact concret des projets issus de la coopération franco-togolaise, tant sur le plan économique que social.

Une relation appelée à se renforcer

À l'issue de son séjour, le ministre français a salué la qualité des relations entre les deux pays : « Cette visite marque une étape supplémentaire dans l'ambition donnée par nos deux Présidents à la relation entre la France et le Togo. Elle traduit une volonté commune d'aller plus loin, ensemble. »

Patrick NIMA

Nouveau Campus de l'Université de Kara:

LE PRÉSIDENT FAURE GNASSINGBÉ INAUGURE UNE NOUVELLE ÈRE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le paysage éducatif togolais s'est enrichi de nouvelles infrastructures modernes ce 24 avril 2026. Pour l'operationnalisation de ce joyau, le Président du Conseil, Son Excellente Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé a personnellement inauguré ces nouvelles infrastructures pédagogiques du Campus Nord de l'Université de Kara.

Cette cérémonie solennelle, qui s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le 66e anniversaire de l'Indépendance nationale, consacre l'ambition du Togo de devenir un hub d'excellence pour la formation et la recherche en Afrique de l'Ouest.

Le nouveau complexe, imposant par son architecture moderne, est composé de cinq blocs consacrés à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS), l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA), l'Institut Polytechnique et Innovation, la Présidence de l'Université et le Restaurant Universitaire. Cette prouesse symbolise la volonté du gouvernement togolais de rompre avec les modèles académiques traditionnels pour embrasser l'ère du numérique et de l'innovation. En parcourant les nouveaux blocs, le Président a pu constater l'achèvement d'un chantier titanesque.

Saluant l'engagement du Président du Conseil, la Présidente de l'Université de Kara, Prof. Prénam HOUZOU-MOUZOU, a rappelé l'urgence pour l'université de Kara de se doter de ces unités indispensables pour le bon fonctionnement et au rayonnement de l'institution. Pour elle, « au-delà de cette matérialisation visible, cette inauguration incarne la vision stratégique que le Président du Conseil porte avec détermination à la tête de l'Etat autour de trois axes : protéger, rassembler et transformer. Protéger la jeunesse en lui garantissant un cadre d'apprentissage inclusif. Rassembler des énergies, des territoires au tour d'un projet commun de développement harmonieux. Transformer les systèmes éducatifs pour en faire un levier de compétitivité, d'innovation et de prospérité partagée». Au nom de la communauté universitaire, la Présidente de l'institution a manifesté son souhait de voir la suite des phases achevées. Elle a également rassuré l'autorité de l'usage responsable et de la prise en charge adéquate de ces infrastructures. Par ailleurs, MAMA Omorou, Ministre de l'éducation nationale, tout en adressant sa gratitude à cette initiative, a invité tous les participants à l'unité pour un développement durable.

Lancée depuis le 24 avril 2023 avec la pose de la première pierre, la phase 1 de ce nouveau Campus de l'UK , a été inaugurée trois ans jour pour jour après, à travers la coupure de ruban et la visite des infrastructures par le Président du conseil.

Ce projet repose sur un partenariat public'privé solide entre l'Etat togolais et Envol Partenariats Togo, la filiale du Groupe Envol Immobilier.

Pour la communauté universitaire de Kara, cette inauguration est accueillie comme une libération intellectuelle et un accompagnement loyal au service de la jeunesse dans son ensemble.

En marge de l'inauguration officielle, le Président du Conseil, à travers une cérémonie de decoration, a témoigné la gratitude de la nation envers les personnalités dévouées au service du développement national. Ainsi, parmi les personnalités décorées, figure la Présidente de l'Université de Kara, Prof. Prénam HOUZOU-MOUZOU, élevée au rang de Chevalier de l'Ordre du Mono. Le Vice-président Bousanlègue TCHABLE et Mme Prénam TOMASSI, agent comptable à l'Université de Kara ont également été décorés. Une telle reconnaissance témoignage de la participation loyale de l'UK au service de la nation togolaise.

Jean KPATIKA, correspondant
Togoréveil à Kara.

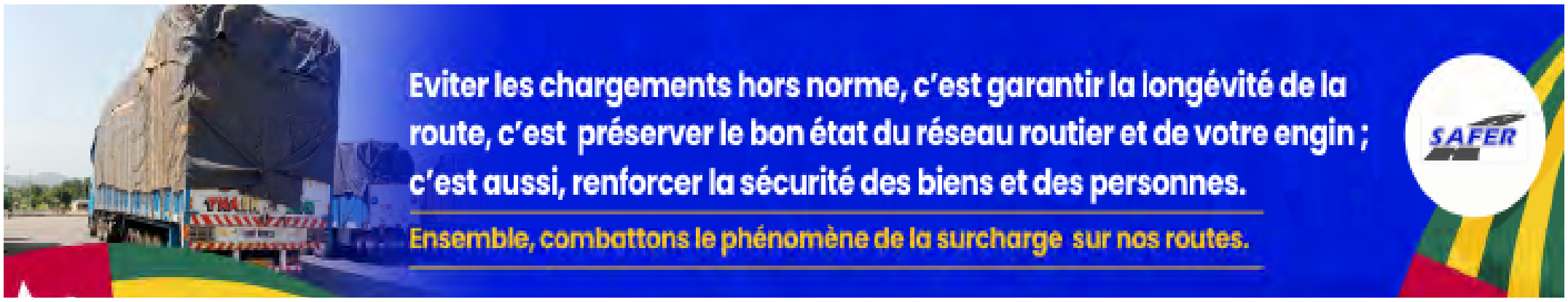

66 Ans du Togo et Modernisation Agricole

AU NOM DU PRÉSIDENT DU CONSEIL, LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE INAUGURE LE CENTRE RÉGIONAL DE MÉCANISATION AGRICOLE DE TOVÉ

Le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Professeur Komi Selom Klassou, a présidé, ce jeudi 23 avril 2026 à Kpalimé, au nom du Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, la cérémonie d'inauguration du Centre régional de mécanisation agricole à Tové.

Inaugurée dans le cadre de la commémoration des festivités marquant le 66e anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, cette infrastructure contribuera à la mise en place d'un modèle national performant de mécanisation agricole. Elle facilitera l'accès à un service de mécanisation, un service d'intrants agricoles adapté, un service d'analyse de sol grâce à un laboratoire mobile, un service de logistique, tout en renforçant les compétences techniques des agriculteurs grâce à la formation et à l'accompagnement.

Concrètement, la mise en service du CRMA va favoriser une hausse significative du niveau de mécanisation, une amélioration de la productivité et des rendements, une meilleure prise en charge des besoins du secteur, ainsi que la création d'emplois au profit des jeunes et des femmes. Plus de 600 000 agriculteurs pourront bénéficier des services de ce centre. Il va contribuer à la dynamisation de l'écosystème économique local, à travers la mobilisation de près de 40 entreprises, représentant plus de 120.000 heures de travail. Le CRMA va faire recours à des matériaux et prestations issus du tissu économique local, soutenant ainsi l'emploi et renforçant les capacités des acteurs nationaux impliqués dans la réalisation d'infrastructures agricoles au service des territoires.

« Le centre offre à nos agriculteurs l'opportunité de mieux planifier leurs activités, d'optimiser leur rendement et surtout de renforcer durablement leurs moyens de subsistance. C'est là une avancée majeure, porteuse d'espoir, qui contribuera non seulement à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, mais également à la consolidation de notre économie nationale », a déclaré le Général de brigade Dadja Maganawé, Gouverneur de la région des Plateaux.

Le CRMA est l'aboutissement concret des protocoles d'accord signés en mai 2023 entre le ministère de l'Agriculture du Togo et l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), premier exportateur mondial de phosphate et de ses dérivés, basé au Maroc depuis 1920. Leur ambition était d'offrir aux agriculteurs un meilleur accès à des services essentiels et d'accompagner dans la durée la transformation du secteur agricole.

« Ce projet illustre la qualité des relations fraternelles entre deux pays frères. Il témoigne également de la force de la coopération Sud-Sud, une coopération fondée sur le partage d'expertises, la confiance mutuelle et la mise en œuvre de solutions concrètes au service des priorités du continent. À travers ce centre, cette coopération prend aujourd'hui une forme tangible, utile et directement accessible à nos agriculteurs », a affirmé Hajar Alafifi, Directrice générale d'OCP Africa.

De son côté, Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire, a rappelé que la mécanisation de toutes les opérations culturales ainsi que des procédés de traitement et de transformation des produits agricoles permet non seulement de réduire la pénibilité du travail et d'attirer plus de jeunes dans le secteur, mais aussi et surtout de réduire les pertes post-récoltes et de réaliser des gains de productivité soutenus.

« Ce centre est conçu pour être un pôle technologique au service direct de nos producteurs, organisations paysannes et entrepreneurs agricoles de la région. Il aura cinq fonctions principales : la location de matériel et équipements agricoles, la prestation des services de mécanisation agricole, la vente de matériel et de pièces de rechange, la formation des utilisateurs et la maintenance aussi bien préventive que curative d'un matériel agricole, et enfin la mise à disposition d'engrais adaptés à la nature des sols », a-t-il déclaré.

Il a aussi rendu un vibrant hommage au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa vision de transformation structuelle du secteur agricole, dont l'objectif visé à travers le programme de modernisation de l'agriculture au Togo à l'horizon 2034 est de transformer durablement les systèmes agroalimentaires pour une plus forte contribution à la croissance économique du pays, à la création d'emplois et à l'inclusion sociale.

Autre temps fort de la cérémonie, le Président de l'Assemblée nationale a procédé, au nom du Président du Conseil, à la décoration de plusieurs personnalités civiles et militaires, élevées au grade de Chevalier de l'Ordre du Mono, en reconnaissance des services rendus à la nation.

Le Président de l'Assemblée nationale a également réceptionné, au nom du Président du Conseil, un don symbolique de produits agricoles offert par les femmes revendeuses du marché de Kpalimé, en signe de gratitude et de reconnaissance avant de visiter les installations du CRMA.

Source: Dircom Assemblée

66e Anniversaire de l'Indépendance :

KARA SE MOBILISE POUR CÉLÉBRER LA FIERTÉ NATIONALE

La ville de Kara célébré ce 27 avril 2026 le 66e anniversaire de l'indépendance du Togo, dans une atmosphère patriotique et fraternelle. La cérémonie, qui s'est déroulée au palais des congrès a été rehaussée par la présence solennelle du gouverneur de la région, le Général de Brigade Adjitowou Komlan, du préfet de la Kozah, Colonel Faré BONFOH, entourés des maires des différentes communes. Le corps enseignant, pilier de la transmission des valeurs républicaines, occupait également une place d'honneur dans la tribune officielle, témoignant de l'importance accordée à l'éducation dans l'édification de la nation.

Le grand défilé a débuté par le passage remarqué des forces de défense et de sécurité. Les détachements militaires, avec une rigueur et une cadence impeccables, ont ouvert la marche sous les acclamations nourries de la foule, à la suite de la montée emblématique des couleurs. Cette démonstration de discipline a illustré l'engagement des forces armées à garantir la paix et la stabilité, des éléments essentiels pour la pérennité de la souveraineté nationale acquise il y a plus de six décennies.

La jeunesse a ensuite pris le relais avec le défilé des établissements scolaires. Des centaines d'élèves, représentant l'espoir et l'avenir du pays, ont foulé le bitume avec enthousiasme, suivis de près par les centres de formation professionnelle. Ces derniers ont mis en avant la valorisation des compétences techniques et l'apprentissage des métiers, secteurs clés pour l'autonomisation des jeunes et le développement économique de la région septentrionale. Le Général de Brigade Adjitowou Komlan, clôturant la séance, a salué l'ensemble de la communauté militaire et civile pour la prestation et le sacrifice quotidien au service de la nation.

La journée s'est achevée dans une ambiance festive à travers toute la Kozah. Entre les discours officiels rappelant le sacrifice des pères de l'indépendance et les défilés civils et militaires, ce 27 avril 2026 restera gravé comme un moment de forte cohésion sociale. Pour les habitants de Kara, cette célébration a été l'occasion de réaffirmer leur attachement aux symboles de la République et leur détermination à contribuer ensemble à la prospérité du Togo.

Jean KPATIKA, correspondant Togoréveil à Kara

Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale

LE TOGO RENFORCE SES PARTENARIATS ET ANTICIPE LES CRISES

Le Togo, représenté par une forte délégation conduite par la ministre d'État, Sandra Ablamba Johnson, a pris part du 13 au 18 avril 2026 à Washington DC aux Réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale. Ces rencontres de haut niveau, qui rassemblent chaque année les décideurs économiques du monde entier, ont offert au pays l'opportunité de consolider ses priorités de développement dans un contexte international marqué par de multiples incertitudes.

Des solutions concrètes face aux crises

En marge des travaux, la délégation togolaise a mené plusieurs rencontres bilatérales avec les responsables des institutions financières internationales. Ces échanges ont permis d'identifier des solutions concrètes pour atténuer les effets des crises actuelles et mieux anticiper leurs impacts futurs.

Parmi les mesures retenues figurent l'activation d'instruments rapides de gestion de crise, le recours à des mécanismes de garanties financières et la mise en place de dispositifs de protection sociale ciblés en faveur des ménages vulnérables.

« Ces rencontres nous ont permis d'identifier des solutions concrètes pour répondre aux effets des crises actuelles, tout en renforçant nos capacités d'anticipation face aux chocs futurs », a déclaré Sandra Ablamba Johnson, gouverneure du Togo auprès de la Banque mondiale.

Anticipation et financements structurants

Les discussions ont également porté sur des outils d'anticipation structurants, fondés sur la prévention des fragilités économiques, la sécurisation foncière et l'accélération des investissements dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, le numérique et l'agriculture. L'objectif est de renforcer durablement la résilience de l'économie nationale et de soutenir sa transformation.

Enfin, ces échanges ont ouvert de nouvelles perspectives pour des financements plus structurants et mieux alignés sur les priorités nationales. Le développement des partenariats public-privé, la mobilisation d'investissements privés et l'appui à des réformes structurelles favorables à la croissance figurent parmi les pistes envisagées.

Le Togo a exprimé sa gratitude à Ousmane Diagana, vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, ainsi qu'à Marie-Chantal Uwanyiligira et à l'ensemble de l'équipe pays de la Banque mondiale, pour la qualité des échanges et leur engagement constant aux côtés du pays.

Pour rappel, les réunions du FMI et de la Banque mondiale se tiennent deux fois par an : les Réunions de printemps en avril et les Assemblées annuelles en octobre.

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Komla YAWO
Marcel A. SOGLO
Londou KAWANA
Patrick Nima
Pégy
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aissata TOURE
SECRÉTARIAT
Micheline MENSAH
INFOGRAPHIE
Alex KPATIDE (91 77 29 94)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tél: 22 36 18 56
02 BP 20061 LOMÉ
Adresse
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56
80 02 76 54
E-mail: gpoulie@yahoo.fr
Tirage
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
RAD GRAPHIC SARL U

AMU-INAM

LA DIGITALISATION DES SERVICES ET LA CARTE À PUCE OFFICIELLEMENT LANCÉES

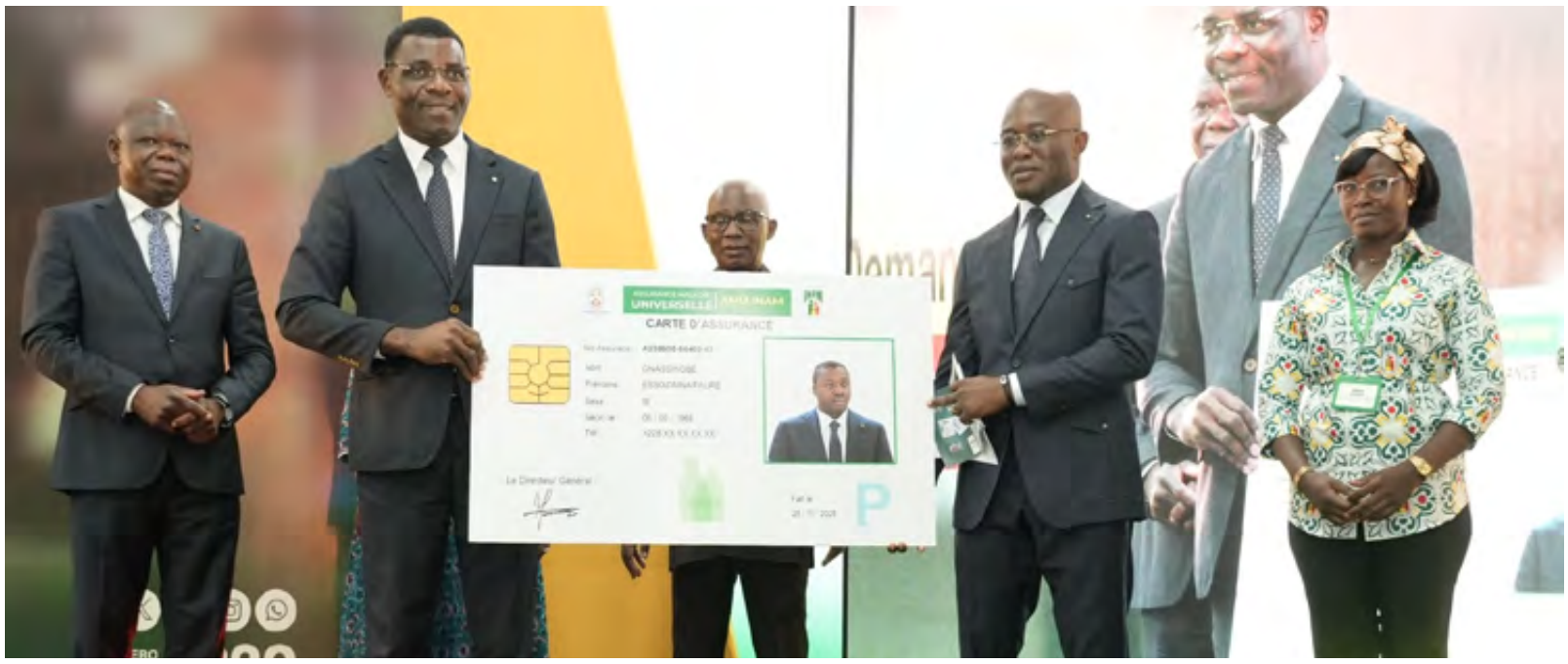

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a officiellement lancé ce mardi 21 avril à Lomé ses services en ligne et sa nouvelle carte à puce AMU-INAM. Une étape décisive pour l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Togo.

La cérémonie solennelle, a été présidée par M. Jean-Marie Koffi Ewonoulé Tessi, Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances. L'événement a réuni les membres du gouvernement, les directeurs généraux de l'INAM et de la CNSS respectivement Justin Tchilabalo PILANTE et Ingrid AWADE, ainsi que les acteurs clés du secteur de la santé.

Une révolution numérique pour l'assuré

Fini les files d'attente et les déplacements contraignants. Avec l'opérationnalisation du portail numérique de l'INAM, l'immatriculation devient accessible en un clic. Désormais, tout citoyen peut soumettre sa demande et suivre l'évolution de son dossier en temps réel depuis un ordinateur ou un smartphone.

Le Directeur Général de l'INAM, Justin Tchilabalo Pilante, a insisté sur l'impact de cette refonte du système d'information (SIAMU). Pour lui « la plateforme permet une validation automatisée et une gestion électronique des feuilles de soins, garantissant une célérité sans précédent dans le traitement des prestations ».

Le parcours d'immatriculation en ligne

Le parcours d'immatriculation sur la nouvelle plateforme numérique de l'INAM a été conçu pour être simple et rapide, permettant aux usagers de soumettre leur demande en moins de cinq minutes. Le processus débute par la saisie des informations personnelles, telles que le nom, les prénoms et un numéro de téléphone portable, lequel est indispensable pour recevoir le code de validation de l'étape initiale. L'assuré doit ensuite confirmer son état civil en précisant son lieu de naissance, son employeur actuel ainsi que sa date de prise de fonction. L'étape suivante consiste à télécharger les pièces justificatives numérisées, notamment une photo d'identité, une pièce d'identité (acte de naissance ou carte d'identité) et l'arrêté de nomination ou de prise de fonction pour confirmer l'affiliation à l'employeur. Enfin, le parcours se termine par le choix du lieu de retrait, permettant à l'assuré de sélectionner l'agence où il récupérera physiquement sa nouvelle carte à puce AMU-INAM.

La carte à puce : le bouclier contre la fraude

L'autre star de la journée est incontestablement la nouvelle carte à puce sécurisée. Véritable condensé de technologie, elle ne se contente pas d'identifier l'assuré de manière unique. Elle embarque également les données médicales essentielles, facilitant ainsi la gestion du dossier patient.

Le Ministre Jean-Marie Tessi a d'ailleurs souligné que cet outil est une réponse concrète aux défis d'efficacité.

« Cette carte est conçue pour lutter contre la fraude et la substitution de bénéficiaires. Elle offre une lisibilité et une sécurité accrues, conformément aux ambitions du gouvernement de simplifier la vie des populations. »

Un symbole fort de solidarité nationale

Le moment fort de la cérémonie a été la remise symbolique des premières cartes. Celle du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a été réceptionnée par son conseiller en Intelligence Artificielle, Dr Malik Mouzou, tandis que celles des membres du gouvernement ont été remises au Secrétaire Général du Gouvernement, M. Stanislas Baba.

Ce geste réaffirme le caractère universel de l'AMU. Comme l'a rappelé le DG de l'INAM, la santé n'est plus perçue comme un privilège, mais comme un droit fondamental soutenu par une solidarité nationale sans faille.

Synergie entre l'INAM et la CNSS

Ce succès technologique est aussi le fruit d'une collaboration étroite entre les deux piliers de l'AMU au Togo. L'INAM a notamment bénéficié de l'appui de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour l'hébergement des données. La présence remarquée de Mme Ingrid Awadé, Directrice Générale de la CNSS, témoigne de cette volonté de bâtir un système intégré, interopérable et souverain.

Avec ce virage numérique, le Togo se positionne comme un modèle de modernité en Afrique de l'Ouest, plaçant l'innovation technologique au service direct du bien-être citoyen. Le message est clair : la marche vers la Couverture Sanitaire Universelle est désormais irréversible, portée par la puissance du digital.

Centrale solaire de Dalouak :

LE GOUVERNEUR ATCHA-DÉDJI CONSTATE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ESTIMÉ À 35%

Le mercredi 22 avril 2026, le Gouverneur de la région des Savanes Affoh Atcha-Dédji était sur le chantier de Dalouak, au sud-ouest de Dapaong. 35% d'avancement pour la future centrale solaire qui doit électrifier soixante localités rurales. Un projet à soixante millions d'euros pour sortir les Savanes du noir.

Entre Nakpagli et Napiembougou, le soleil va bientôt travailler pour la région. Le Gouverneur Affoh Atcha-Dédji, accompagné du préfet de Tône Ouro-Gouroungou Iroumila, est allé mesurer l'avancée de la centrale solaire de Dalouak. Le constat fait ressortir que 1/3 des travaux est désormais bouclé. Soixante millions d'euros pour éclairer 29.000 foyers.

Financé par la Banque mondiale via le projet RESPITE, le chantier pèse soixante millions d'euros. L'objectif est massif avec trente-six mille panneaux solaires étalés sur cinquante-deux hectares pour une puissance de 25-30 MWc. À la clé, 52 MWh produits chaque année. De quoi brancher près de vingt-neuf mille ménages et une soixantaine de villages ruraux, une zone historiquement sevrée d'électricité. L'entreprise chinoise TBEA tient pour l'instant le chronogramme.

La stabilité du réseau est pensée dès la conception. Un projet pilier du mix énergétique togolais. À l'issue de la visite, les autorités ont salué le rythme mais rappelé l'enjeu. Dalouak n'est pas qu'un projet régional. C'est une brique du pari national visant cinquante pour cent de renouvelables dans le mix énergétique et moins de dépendance aux hydrocarbures. Pour les Savanes, longtemps à la traîne sur l'électrification, c'est une bascule. Écoles, centres de santé, petites entreprises et irrigation : l'arrivée du courant change tout.

Les travaux avaient été lancés le 22 avril 2025 à Dapaong par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué. Un an plus tard, le chantier tient la cadence.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 3738/26 /CNSS/DG/DAICE/RD

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution, résidant sur le territoire national et à l'étranger, que l'opération de contrôle de vie en vue du maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du second semestre 2026 aura lieu du **04 mai au 30 juin 2026.**

L'opération se déroulera à distance et consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires via « **BIOSECU** » sur le portail électronique www.cnss.tg ou par le lien https://biosecu.cnss.tg. Elle concernera tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois **d'avril 2026**.

NB : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (**carte nationale d'identité, passeport, carte AMU, carte ANID, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret d'épargne**) et d'un numéro de téléphone opérationnel puis, se référer à la notification d'attribution du droit ou au récépissé du dernier contrôle de vie pour relever les références du droit (**N° du droit, N° Assurance**) avant de se connecter à « **BIOSECU** ».

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter en lignes directes :

(+228) **22 53 56 09 / 22 53 56 10** et par WhatsApp **: 91 52 33 33 / 91 54 33 33.**

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui n'effectueront pas cette opération sera suspendu à compter de juillet 2026 conformément au code de sécurité sociale.

Fait à Lomé, le 08 AVR 2026

Le Directeur Général

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE 1 BP 69 LOMÉ Le Directeur Général

Ingrid AWADE

Boulevard Eyadema 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 | (228) 22 53 55 00 | contact@cnss.tg | www.cnss.tg

BIA-TOGO 00136280001 - 64
IB BANK 05904200167 - 58
Ecobank 7010231400063401
BSIC 010001041461
BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
SUNU BANK 11354150018
NSIA Banque 223004172016 - 68
Banque Atlantique 040251980006 21
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK Lomé 030301992001-83
AFRICAN LEASE 00120040178 50
CORIS BANK 01001 00024102410 96

BIASHARA AFRIKA 2026 :

LOMÉ EN PREMIÈRE LIGNE POUR RELANCER LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Avec à peine 15 % des exportations africaines réalisées au sein du continent, l'Afrique demeure l'une des régions du monde les moins intégrées sur le plan commercial, loin derrière l'Europe (plus de 60 %) et l'Asie (environ 38 %) ; un déséquilibre structurel qui freine la transformation économique, limite la création d'emplois et entrave le développement de chaînes de valeur régionales. C'est précisément pour répondre à cet impératif que s'inscrit la troisième édition du forum d'affaires BIASHARA AFRIKA (qui signifie commerce en Swahili), prévue du 18 au 20 mai 2026 au Palais des congrès de Lomé. L'annonce a été faite ce mercredi par le ministre de l'économie et de la veille stratégique Badanam Patoki.

La ZLECAf comme levier de transformation structurelle

Face à ces contraintes persistantes, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), portée par l'Union africaine, s'impose comme une réponse stratégique d'envergure. En instituant un marché commun de plus de 1,3 milliard de consommateurs, représentant un produit intérieur brut combiné estimé à plus de 3 400 milliards de dollars, cet accord ambitionne de lever les obstacles au commerce intra-africain et de renforcer l'intégration économique du continent.

Les projections associées à sa mise en œuvre sont éloquentes : une augmentation potentielle de 45 % des échanges intra-africains et une dynamique accrue dans des secteurs structurants tels que l'agro-industrie, l'industrie manufacturière et les services.

Au-delà des chiffres, il s'agit d'un changement de paradigme visant à favoriser la transformation locale des ressources et à consolider la souveraineté économique des États africains.

« Le commerce intra-africain demeure l'un des plus faibles au monde. Cette réalité traduit non seulement la fragmentation de nos marchés, mais aussi notre incapacité à transformer localement nos ressources et à créer suffisamment d'emplois durables. Nous ne pouvons plus continuer à commercer davantage avec le reste du monde qu'entre nous-mêmes. Il est impératif de bâtir des économies intégrées, capables de tirer pleinement profit de leurs complémentarités », a indiqué le ministre.

Pour lui, Lomé s'apprête ainsi à devenir, le temps de ce forum, l'épicentre d'une réflexion stratégique majeure pour l'avenir économique du continent, avec un objectif clairement assumé : transformer le modeste seuil de 15 % en un véritable moteur de croissance et d'intégration pour l'Afrique.

BIASHARA AFRIKA, une plateforme d'opérationnalisation

Dans cette perspective, le forum BIASHARA AFRIKA se positionne comme un instrument opérationnel de la ZLECAf. Conçu pour catalyser les échanges entre acteurs économiques, il constitue un cadre privilégié de mise en relation, de partage d'expériences et de conclusion de partenariats structurants.

Après des éditions tenues en Afrique du Sud et au Rwanda, Lomé accueillera cette troisième rencontre sous l'impulsion des autorités togolaises, avec le soutien du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Plus de 1 500 participants, issus des sphères publiques et privées, sont attendus, témoignant de l'intérêt croissant pour cette initiative continentale.

Un déficit d'appropriation à combler

Malgré les avancées enregistrées, un défi majeur subsiste : l'appropriation effective des mécanismes de la ZLECAf par les opérateurs économiques. Nombre d'entre eux demeurent insuffisamment informés des instruments disponibles et des opportunités commerciales offertes.

Le forum entend précisément répondre à cette lacune à travers un programme structuré comprenant conférences de haut niveau, panels thématiques, rencontres B2B, expositions et espaces de réseautage. Autant de dispositifs destinés à faciliter l'accès aux marchés africains et à encourager les synergies interentreprises.

Le Togo, vitrine et catalyseur

En accueillant BIASHARAAFRIKA, le Togo réaffirme son ambition de s'ériger en hub logistique et commercial de référence en Afrique de l'Ouest. L'événement offrira une tribune pour valoriser les réformes économiques engagées, les infrastructures disponibles ainsi que les opportunités d'investissement.

Dans un contexte où les PME/PMI constituent l'essentiel du tissu économique national, leur implication apparaît déterminante. Les autorités appellent ainsi à une mobilisation accrue de ces acteurs, afin de tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECAf.

Vers un renversement de tendance

Au-delà de l'événement, l'enjeu est d'ordre systémique : inverser durablement la tendance actuelle, où les économies africaines commercent davantage avec l'extérieur qu'entre elles. BIASHARA AFRIKA se veut, à cet égard, un levier stratégique pour impulser une nouvelle dynamique, fondée sur l'intensification des échanges intra-africains, la consolidation des chaînes de valeur et la stimulation des investissements.

La tenue de BIASHARA AFRIKA 2026 à Lomé ne relève pas d'un simple agenda événementiel, mais s'inscrit dans une logique de transformation structurelle des économies africaines. Face à la faiblesse persistante du commerce intra-africain, l'heure n'est plus au diagnostic, mais à l'action concertée.

Diplomatie :

L'AMB. JOHANESS MAKOUVIA A REÇU LE HAUT-COMMISSAIRE DE LA SIERRA LEONE POUR UNE SÉANCE STRATÉGIQUE À LOMÉ

Lomé, 18 avril 2026 – En marge de la réunion de haut niveau consacrée à la nouvelle stratégie du Togo pour le Sahel, l'Ambassadeur Johaness MAKOUVIA a reçu Son Excellence Mohamed Hassan Kaisamba, Haut-Commissaire de la Sierra Leone auprès de la République du Togo, du Burkina Faso et du Ghana.

Conformément aux dispositions prévues dans la note verbale officielle, toutes les mesures d'accueil et de facilitation ont été efficacement mises en œuvre sous la coordination de l'Ambassadeur Johaness MAKOUVIA, assurant ainsi une prise en charge optimale du Haut-Commissaire et de sa délégation dès leur arrivée, jusqu'au bon déroulement de leur séjour dans la capitale togolaise.

À l'issue des travaux tenus au Palais des Congrès de Lomé, Son Excellence Mohamed Hassan Kaisamba s'est rendu dans les locaux de la Représentation diplomatique de la Sierra Leone au Togo pour une séance de travail approfondie avec son collaborateur direct, l'Ambassadeur Johaness MAKOUVIA, qui assure depuis un certain temps la gestion opérationnelle de cette mission.

Cette rencontre a permis de mettre en exergue les efforts consentis dans la conduite de la mission diplomatique, notamment en matière de coordination institutionnelle, de visibilité diplomatique et de consolidation des relations bilatérales entre la Sierra Leone et le Togo. Les échanges ont porté sur les acquis, les défis ainsi que les perspectives de renforcement de la présence diplomatique sierra-léonaise dans le pays.

Fortement impressionné par le niveau d'engagement et la qualité du travail accompli, le Haut-Commissaire a tenu à adresser ses vives félicitations à l'Ambassadeur Johaness MAKOUVIA. Il a salué un collaborateur exemplaire, dont le professionnalisme, la rigueur et le sens élevé de la représentation contribuent à porter avec dignité l'image et les intérêts de la Sierra Leone au Togo.

Au-delà de son aspect protocolaire, cette visite illustre une diplomatie de terrain, fondée sur l'efficacité, la confiance et la continuité institutionnelle. Elle met en lumière le rôle stratégique des représentants diplomatiques dans la consolidation des relations entre États, particulièrement dans un contexte régional marqué par des enjeux sécuritaires et de développement communs.

Par cette dynamique, la coopération entre la Sierra Leone et le Togo se trouve davantage renforcée, portée par des acteurs engagés et une vision partagée d'une diplomatie active au service de la paix, de la stabilité et du progrès en Afrique de l'Ouest.

Le Rédacteur

Commerce transfrontalier :

À KARA, L'AC2T AFFINE SA STRATÉGIE ET VISE UN RÔLE ACCRU DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

Un an après sa création, l'Association des Commerçantes Transfrontalières du Togo (AC2T) passe à la vitesse supérieure. Réunies en Assemblée générale ordinaire au Palais des congrès de Kara, ses membres ont dressé le bilan d'une année 2025 marquée par la résilience et esquissé les contours d'une organisation résolument tournée vers la modernisation et la conquête de nouveaux marchés.

Dans une salle acquise à leur cause, commerçantes, autorités administratives et partenaires techniques ont répondu présents autour de la présidente de l'association, Mme Hodalo TCHAA. Représentants du gouverneur, du maire et de l'administration commerciale ont, par leur présence, donné une portée institutionnelle à cette rencontre annuelle, première du genre depuis la naissance de l'AC2T en avril 2025.

Une année de consolidation dans un environnement contraint

Au cœur des travaux, le rapport d'activités 2025. Présenté sans complaisance, il met en lumière les réalités d'un secteur structurant mais fortement exposé. Hausse des coûts logistiques, tracasseries aux frontières, contraintes sanitaires et professionnelles : autant de défis qui ont jalonné l'exercice écoulé.

Malgré ce contexte, l'association revendique des avancées notables, notamment en matière de structuration interne et de solidarité entre membres. « L'État est conscient de la contribution du secteur privé dans l'économie nationale », a rappelé le Directeur régional du commerce, M. Kossi DONOU, appelant dans la foulée au respect strict des obligations légales encadrant la vie associative.

Cap sur le numérique et l'élargissement des opportunités

Au-delà du bilan, les échanges ont permis de dégager des perspectives, avec un accent particulier sur le e-commerce. Une orientation stratégique qui traduit la volonté des commerçantes de s'adapter aux mutations du commerce régional et d'intégrer progressivement les outils numériques dans leurs activités.

L'AC2T entend ainsi renforcer son rôle de cadre fédérateur, en facilitant l'accès à l'information, à la formation et aux opportunités de marché, tout en promouvant une culture entrepreneuriale plus structurée.

Lutte contre les tracasseries et plaidoyer pour un environnement plus favorable

Face aux obstacles persistants douaniers, policiers ou encore administratifs, l'association affine son positionnement. Elle se fixe pour priorités la défense des intérêts de ses membres et l'amélioration des conditions d'exercice du commerce transfrontalier, un secteur vital pour des milliers de ménages togolais.

Dans cette dynamique, l'AC2T bénéficie de l'appui de l'Association du Commerce Transfrontalier des Produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH). Un partenariat à double vocation, selon son représentant, Kevin Stanislas GBADOE : « Il s'agit d'accompagner ces femmes sur les plans juridique et sécuritaire, notamment dans la lutte contre les paiements illicites et les tracasseries routières, souvent liées à une méconnaissance de leurs droits. »

Autonomisation financière et appel à mobilisation

Autre signal encourageant : la montée en puissance du fonds de solidarité interne, qui atteint désormais 2 183 000 FCFA. Un outil clé pour renforcer l'autonomisation financière des membres, même si les responsables appellent à une adhésion plus large pour consolider les acquis.

Une ambition inscrite dans la dynamique continentale

Dans son allocution, la présidente de l'AC2T a inscrit l'action de l'association dans une perspective plus large, saluant les initiatives du Président du Conseil en faveur de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Elle a rappelé que la création de l'AC2T répond avant tout aux difficultés rencontrées aux frontières et à la nécessité de structurer un secteur longtemps informel. « Notre ambition est claire : sensibiliser, fédérer et accompagner les commerçantes afin de contribuer efficacement au développement économique du Togo », a déclaré Mme Hodalo TCHAA.

À l'issue de cette Assemblée générale, une certitude se dégage : l'AC2T entend s'imposer comme un acteur incontournable du commerce transfrontalier, en conjuguant solidarité, professionnalisation et ouverture aux innovations, notamment numériques.

Jean KPATIKA, Correspondant Togoréveil à Kara

yas
Mégas
Kozooh
Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones
5G
4G+
yas.tg
#Alèz
250F
250Mo
+100F
375Mo
1 jour
*909*250#